



## Toulouse Métropole et l'ADEME signent un accord de partenariat en faveur de la transition énergétique et écologique

**L'ADEME a signé le jeudi 14 juin 2018 un partenariat avec Toulouse Métropole afin de renforcer la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique sur le territoire métropolitain.**

A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle centrale solaire photovoltaïque du Marché d'Intérêt National Toulouse Occitanie, **Arnaud Leroy** (Président de l'ADEME), **Jean-Luc Moudenc** (Président de Toulouse Métropole) et **Jean-François Colombet** (Secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Garonne), ont signé un nouvel accord partenarial. *(de droite à gauche sur la photo)*

Cet accord annonce un nouvel élan dans la politique de transition énergétique de Toulouse Métropole.

Dans ce cadre, **plusieurs objectifs thématiques sont identifiés** : la mise en œuvre d'un Plan Climat air Energie Territorial ambitieux, la promotion et le développement des énergies renouvelables, le renforcement de la mobilité et de la logistique urbaine durable, l'amélioration de la qualité de l'air, le développement de l'agriculture périurbaine, l'accompagnement des entreprises vers une économie circulaire, la reconversion de friches urbaines, l'activation de leviers de croissance économique liés à la transition énergétique et écologique...

Cet accord intègre également des **sujets transversaux** tel que l'ingénierie financière et juridique de montage de projets, le numérique en tant que facilitateur de la transition énergétique et écologique des acteurs du territoire ou bien encore l'accompagnement au changement de comportements par la mobilisation citoyenne.

L'utilisation d'un **certain nombre d'outils** est aussi prévue : labellisation Cit'Ergie, label éco-mobilité, schéma directeur des énergies, accompagnement des projets énergies renouvelables coopératifs et citoyens...

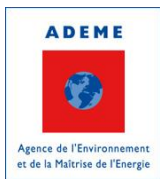
**Cet accord porte à la fois** sur la généralisation et la consolidation des bonnes pratiques ainsi que sur le développement de projets précurseurs et d'opérations innovantes.

Cet accord-cadre de partenariat ADEME/ Toulouse Métropole est signé pour une **durée de trois ans**.

Il est accompagné de la signature d'un Contrat d'Objectifs Territoire Energie-Climat (COTEC), dans le cadre duquel l'ADEME apporte une aide financière de 450 000 € dédiée à l'animation et à l'ingénierie territoriale, renforçant l'ambition de Toulouse Métropole à construire et à mettre en œuvre un programme d'actions exemplaire.

« L'ADEME se réjouit de la signature de cet accord-cadre avec Toulouse Métropole. C'est une étape supplémentaire dans la coopération entre les deux partenaires, permettant de renforcer la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique sur le territoire métropolitain. De nombreuses actions ont déjà été mises en place avec Toulouse Métropole et cet accord assure de belles initiatives à venir », précise **Arnaud LEROY, Président de l'ADEME**.

## A propos de...



### **L'ADEME :**

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

et

[www.occitanie.ademe.fr](http://www.occitanie.ademe.fr)



### **TOULOUSE METROPOLE :**

Toulouse Métropole regroupe 37 communes souhaitant développer un projet commun d'aménagement du territoire.

Son territoire s'étend sur 46 000 hectares et comptabilise 748 149 habitants (au 1er janvier 2016).

Elle applique une gestion globale et transversale de ses domaines de compétences tout en tissant un lien de proximité avec les habitants et les communes : développement économique et emploi, urbanisme et projets, déchets urbains, aménagement et politique foncière, transports et déplacements, habitat et cohésion sociale, environnement et développement durable, eau et assainissement, voirie et propreté, bases de loisirs, culture et sports.

[www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr)